



Dimanche 20 juin 2021
12^{ème} dimanche ordinaire
Année B

Passons sur l'autre rive

2020-2021 Paroisse Saint –Vincent de Paul F.I.P. n° 36

Cette invitation de Jésus s'adresse uniquement à ses disciples qu'on doit distinguer des foules. En effet, plus haut dans ce chapitre 4, Marc présente Jésus enseignant en paraboles et son auditoire est composé de foules et de ses disciples. Tandis que les paraboles peuvent rester une énigme pour les foules, Jésus en bon Maître donne en aparté, à ses disciples, leur interprétation.

Et « ce jour-là, le soir venu », dans une barque, Jésus et ses disciples entreprennent la traversée de la mer de Galilée. Nous assistons à un tournant dans la vie et le fonctionnement de ce petit groupe composé de Maître et disciples. Le vocabulaire employé pour décrire cette traversée oriente l'interprétation des faits marquants pour mieux cerner le message que l'évangéliste veut véhiculer.

« Ce jour-là » marque la sortie de l'ordinaire. « Le soir venu » évoque les ténèbres, le moment qui échappe à l'homme. Il n'a plus le contrôle de sa vie. La mer c'est la résidence des forces maléfiques susceptibles d'anéantir l'homme. La tempête désigne l'adversité, l'hostilité, les forces contraires, les épreuves, toute sorte d'obstacles à franchir. Elle renvoie à la passion de Jésus. Le sommeil fait penser à sa mort, et le réveil à sa résurrection. La barque désigne l'Eglise, la communauté des chrétiens, disciples du Christ Maître.

Seule la Pâque du Christ et la Foi qu'elle génère permettent une bonne lecture de ce texte. Le chrétien en tant que disciple sort de l'anonymat de la foule, vit en étroite communion avec le Maître, entreprend d'atteindre l'autre rive – sa propre résurrection – dans la foi pascale. Il reste confiant malgré de rudes épreuves auxquelles il peut être confronté, notamment celle du silence, du sommeil ou de l'absence de Dieu. Il reste dans la « barque-église » et participe à la vie de la communauté.

Père Cyprien-Joseph Bombangui-Golemba



Liturgie

1^{ère} lecture : Jb 38, 1.8-11.
2^{ème} lecture : 2 Co 5, 14-17.
Evangile : Mc 4, 35-41.

Entrée

**R/ Béni sois-tu Seigneur Jésus
Pour ton Église qui nous rassemble,
Fais de ton peuple qui te célèbre
Un peuple de louange,
Un peuple de frères. !**

1. Il n'y a pas de plus grand amour
Que de donner sa vie pour ses amis.

2. Nous recevons le pain de la vie
Et nous formons le corps de Jésus-Christ.

3. Dieu fait de nous des fils adoptifs,
Vivant la charité d'un même cœur.

4. Peuple choisi, tressaille de joie,
L'Esprit habite en toi et te conduit.

Psaume 106 (107).

Qu'ils rendent grâce au Seigneur de son amour,
qu'ils offrent des sacrifices d'action de grâce,
ceux qui ont vu les œuvres du Seigneur
et ses merveilles parmi les océans.

Il parle, et provoque la tempête,
un vent qui soulève les vagues :
portés jusqu'au ciel, retombant aux abîmes,
leur sagesse était engloutie.

Dans leur angoisse, ils ont crié vers le Seigneur,
et lui les a tirés de la détresse,
réduisant la tempête au silence,
faisant taire les vagues.

Ils se réjouissent de les voir s'apaiser,
d'être conduits au port qu'ils désiraient.
Qu'ils rendent grâce au Seigneur de son amour,
de ses merveilles pour les hommes.

Action de grâce

**R/ - Que vive mon âme à Te louer!
Tu as posé une lampe,
Une lumière sur ma route,
Ta parole Seigneur (bis)**

1- Heureux ceux qui marchent
dans tes voies, Seigneur!
De tout mon cœur je veux garder ta Parole,
Ne me délaisse pas, Dieu de ma joie!

2- Heureux ceux qui veulent
faire ta volonté,
je cours sans peur sur la voie de tes préceptes
et mes lèvres publient ta vérité.

3- Heureux ceux qui suivent
tes commandements!
Oui, plus que l'or, que l'or fin j'aime ta loi,
Plus douce que le miel, est ta promesse

2- Heureux ceux qui méditent
sur la Sagesse !
Vivifie-moi, apprends moi tes volontés ;
Dès l'aube, de ta joie Tu m'as comblé.

Envoi

**R/ Acclamez le Seigneur, vous qui marchez sur ses pas.
C'est Lui votre roi !
Ouvrez tout grand vos cœurs,
Portez en Lui votre croix,
C'est Lui votre vie, secret de votre joie !**

3. Marchez sur le chemin de vie,
chemin de foi et de confiance,
chemin de joie, de pauvreté,
chemin d'amour et de miséricorde.

5. Allez sur les chemins du monde,
courrez au service des hommes,
soyez brûlant de charité
pour témoigner de la grande espérance.

Agenda de Saint-Vincent de Paul

Ce week-end

Seront célébrés les baptêmes d' Ambroise HOSTACHY, Arthue et Elinor KLEIN, Constance DROUET, Amaury CUESTA et Gabriel WERONIAK.

Nous prions aussi pour les enfants qui recevront la communion pour la première fois.

ADORATION

Les Jeudis de l'Adoration
s'arrêtent et reprendront à la
rentrée de septembre

HORAIRES D'ÉTÉ À PARTIR DU 5 JUILLET

Ouverture de l'église :

L'église est fermée le lundi.

Du mardi au samedi : de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h15

Le dimanche : 10h00 et fermeture après la messe de 10h45.

Les messes :

1 seule messe en semaine à 18h30 du mardi au vendredi.

Messes dominicales : samedi à 18h30 et dimanche à 10h45.

MESSAGE DE LA MAISON DES JEUNES



La collecte pour les vacances des enfants de la Maison des Jeunes a été un vrai succès ! Grâce à vous, aucun enfant ne sera privé de vacances cet été ! Merci à vous généreux donateurs et amis !

L'association « Aux captifs la libération » souhaite emmener quelques uns de leurs habitués en dehors de Paris, durant 3 ou 4 jours, afin de leur permettre de reprendre pied dans la vie.

Si vous le pouvez et le souhaitez vous pouvez participer financièrement à cette action sur :

<https://don.captifs.fr/sejours10>



Dimanche 26 septembre

TOUS au prieuré de BRAY pour une journée de
RETROUVAILLES PAROISSIALES

Avec un déjeuner « méchoui »!

Retenez la date, les informations pratiques suivront.

Bioéthique : information **Action possible jusqu'au 21 juin !**

Le projet de loi sur la bioéthique est revenu devant le Parlement. Un des points débattus touche à la définition des « parents ».

Le projet de loi actuel risque d'introduire beaucoup de flou sur la définition du père et de la mère. Une pétition circule qu'il est intéressant de lire pour comprendre la situation. Chacun, en conscience, décidera de la signer ou pas.

Tous les renseignements sur : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-444>